

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN / M. ERIC LE DISSES

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
13 Juillet 2016**

OBJET : Ports départementaux - Soutien aux actions d'animation et de promotion sur les ports - 2ème répartition 2016 - Associations Les Amis des Marins - A.C.B.T. - Base Nautique de St-Chamas

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 13 Juillet 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer, dans le cadre du programme de soutien aux actions d'animation et de promotion des ports, au titre de l'exercice 2016, des subventions de fonctionnement pour un montant total de 14 500 € conformément au détail énoncé dans le rapport.
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer une convention avec les attributaires concernés, conforme au projet type prévu à cet effet.

La dépense totale correspondante de 14 500 euros sera prélevée sur les crédits inscrits au chapitre 65 – fonction 94 – article 6574 du budget départemental 2016, dont la dotation est suffisante.

à l'Unanimité

ADOPTE
**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée